Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la Commune

Description de la demande		Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le	21/11/2024	**N° DP 059172 24 C0177**
Avis de dépôt affiché le	22/11/2024	**Référence cadastrale :** AS72
Par	PLANETE SERVICE représentée par Monsieur MAMOU Jérémy	
Demeurant	88 Boulevard Général de Gaulle 93170 BAGNOLET	
Pour	Peinture sur les contours de fenêtres et les contours de la façade avant. Application d'une couche de crépis pour avoir une finition couleur gris profond (ref. 380)	
Sur un terrain sis	616 RUE DE LA PYRAMIDE, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN
Le 06 DEC. 2024

Le Maire,
Anne-Lise DUFOUR-TONINI

Par délégation du Maire
Jean-Pierre CRASNAULT
Adjoint au Maire